

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Le ministre

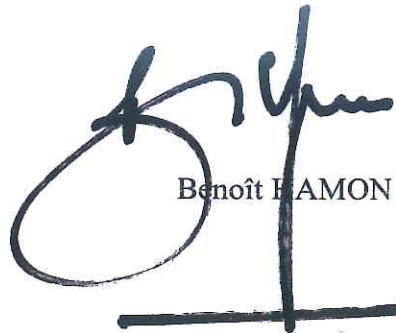
Paris, le 29 JUL. 2014

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité, pour l'association Le Refuge, l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Benoît HAMON

Monsieur Nicolas NOGUIER
Président de l'association Le Refuge
2 rue Germain
34 000 MONTPELLIER